

Subsides

Un autre jour, je m'étendrai davantage sur la question des retraités de la Fonction publique, des anciens combattants et des bénéficiaires de pensions privées. Il y a lieu d'en faire état maintenant car dans ce domaine c'est à mon bon ami, le consciencieux ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qu'il incombe de prendre l'initiative.

Je rappellerai aussi au ministre que toutes les fois que nous avons réalisé quelque chose dans le domaine des pensions de vieillesse depuis quelques années, nous n'avons pas tenu compte de certaines autres choses qui auraient dû être faites. Autrefois, toute augmentation de la sécurité de la vieillesse était suivie peu après d'une augmentation de l'assistance aux vieillards. Il y a eu aussi augmentation des allocations aux aveugles et aux infirmes. Les plafonds de ces allocations sont restés à \$75, bien que la pension de vieillesse ait été portée à \$82.88. Le gouvernement soutient qu'il s'agit de régimes fédéral-provinciaux et que les provinces ont le droit, en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, d'y ajouter un supplément si elles le veulent.

Cependant, j'ai le sentiment pénible que dans tout cela on a oublié ici les aveugles du Canada. Il ne suffit pas de leur dire qu'une pension au montant de \$75 est suffisante parce que les aveugles peuvent obtenir par ailleurs, des prestations en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Je suis d'accord avec ceux qui parlent en faveur des aveugles qu'il devrait leur être versé de plein droit une pension universelle et suffisante. Il en est de même des allocations aux infirmes. Je sais que certains touchent des prestations du Régime d'assistance publique du Canada et d'autres du Régime des pensions du Canada.

• (1430)

Cependant, la loi sur les invalides existe toujours et nous rencontrons encore des gens qui parviennent difficilement à obtenir des pensions ou des allocations auxquelles ils ont parfaitement droit parce qu'ils ne parviennent pas à établir qu'ils sont totalement handicapés et incapables du moindre travail. Vous voyons souvent des cas dans lesquels, afin d'obtenir une pension ou une allocation aux termes de cette loi, il faut être incapable de se déplacer, de s'alimenter ou de se suffire à soi-même.

J'approuve le projet formulé dans le discours du trône qui envisage d'amorcer un revenu annuel garanti mais j'aimerais voir le jour où ce revenu sera universel. Je suis prêt à commencer avec un revenu annuel garanti pour certaines catégories de citoyens, c'est-à-dire celles mentionnées dans le discours du trône. Ne disons pas que cela ne deviendra pas une réalité avant une ou deux autres élections. Il faut commencer dès maintenant. C'est une des raisons pour lesquelles on permet à cette législature de se prolonger—c'est-à-dire pour qu'on s'attaque à ces différents problèmes. Je demande qu'on fasse quelque chose sans retard.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Combien de temps allez-vous attendre?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député vient de me poser une question politique dont je ne m'inquiète pas. Nous nous demandons combien de temps nous devons accorder au gouvernement pour tenir ses propres promesses. Quant à la pension, nous estimons quelle devrait être de \$150 par mois. Je présume que le gouvernement n'accordera pas tant. Nous estimons qu'il faut abaisser l'âge.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

L'important est que nos vieillards souffrent; ils souffrent d'autant plus aujourd'hui qu'on les a informés de l'évolution de l'indice du coût de la vie et qu'ils se demandent quels sont les projets du Parlement. Cela serait une réelle surprise pour eux s'ils apprenaient dans les nouvelles de demain qu'un bill visant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse a été inscrit au *Feuilleton* et à l'ordre du jour de la Chambre des communes. J'ai pris plaisir à dire des gentilleses à l'égard du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et je pense qu'il sait que je les ai dites de bonne foi. Je les dirai avec d'autant plus de plaisir s'il mettait en application mes propositions, c'est-à-dire donner avis de ce projet de loi cet après-midi afin que demain, les personnes âgées de notre pays sachent que leur pension va être augmentée à une certaine date à un niveau beaucoup plus raisonnable. Voilà le genre de choses que l'on devrait faire sans tarder.

M. Nielsen: Puis-je poser une question au député? Si, lundi, le gouvernement ne propose pas la mesure législative que demande le député, lui et les membres de son parti vont-ils voter contre le bill des subsides, lundi, ce qui reviendrait à un vote de défiance envers le gouvernement?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je serais beaucoup plus intéressé à répondre à cette question si elle avait été posée par un représentant d'un parti qui a pris une position ferme à l'égard des pensions de vieillesse.

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): On a demandé au chef de l'opposition (M. Stanfield), au cours de la campagne électorale, s'il appuierait la proposition visant à verser \$150 par mois à titre de pensions de vieillesse de base. Il a répondu que non.

Une voix: Il a proposé \$175.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il n'a rien dit de pareil. Lorsqu'on lui a demandé quelle augmentation il aimerait voir apporter, il a répondu: suffisamment pour couvrir le coût de la vie. Le chiffre le plus élevé dont ait parlé le chef de l'opposition au cours de la campagne électorale était de \$10 par mois.

Une voix: Répondez à la question!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pourquoi devrions-nous les rejeter au moment où nous essayons d'obtenir d'eux ces \$150, ou quelque chose d'approchant, alors que de ce côté de la Chambre, aucune promesse ne nous est faite? Il y a deux ou trois dimanches, le chef de l'opposition passait à l'une de ces émissions télévisées de l'après-midi et la question lui a été posée encore une fois. Il l'a éludée. Il n'était pas prêt à promettre au nom de son parti d'augmenter la pension de vieillesse de base de plus de \$10 par mois. Lui et ses amis parlent beaucoup de ce qu'ils sont prêts à faire pour les vieillards pensionnés: ils sont prêts à mettre de côté les travaux de la Chambre pour étudier la question des pensions, et ainsi de suite. Je ne sais pas ce que les libéraux nous réservent. Mais on a promis que l'augmentation serait appréciable. La pension s'élève à \$82.88 à l'heure actuelle. Nous devons décider, quand le bill nous sera présenté, ce que «appréciable» signifie. Mais nous avons au moins une indication précise de ce côté-là de la Chambre que nous obtiendrons quelque